

DECISION N° 374 /D/MINSANTE/SG/DRH/SDP/SPMABGS du 30 JAN 2020

Portant affectation de Médecins Spécialistes, lauréats des concours directs des 24 et 25 novembre 2018 pour le recrutement de personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique

### LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;  
Vu Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N° 2000/287 du 12 octobre 2000 ;  
Vu la Décret N°2001/145 du 03 juillet 2001 portant Statut Particulier des fonctionnaires des Corps de la Santé Publique;  
Vu le Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu le Décret N°2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde  
Vu le Décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;  
Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu l'arrêté N°006530/MINFOPRA du 03 août 2018 portant ouverture de concours directs pour le recrutement de trois cent trente-neuf (339) personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique (Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Pharmaciens et Infirmiers), session 2018 ;  
Vu l'Arrêté N°001982/MINFOPRA du 05 avril 2019 Portant publication des résultats définitifs des concours directs des 24 et 25 novembre 2018 pour le recrutement de personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique (Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Pharmaciens et Infirmiers), session 2018 ;  
Vu la Décision N°000871/MINFOPRA/SG/DDRHE/SDC/SCDB du 31 mai 2019 Portant mise à disposition des personnels ;  
Considérant les nécessités de service,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter de la date de signature de la présente Décision, les **Médecins Spécialistes** dont les noms suivent, lauréats des concours directs des 24 et 25 novembre 2018 pour le recrutement de personnels dans les corps des fonctionnaires de la Santé Publique, session 2018, sont affectés ainsi qu'il suit :

SERVICES CENTRAUX			
DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA MALADIE, LES EPIDEMIES ET LES PANDEMIES			
N°	NOMS ET PRENOMS	SPECIALITE	STRUCTURE D'AFFECTION
1.	Madame <b>MINSE EVOLA Denise Vanessa</b>	Oncologie	Comité National de Lutte contre le Cancer
2.	Madame <b>DEMGNE BOUPDA Linda Bristelle</b> , épouse <b>KUITCHE</b>	Médecine du Travail	Hôpital Laquintinie de Douala
3.	Madame <b>HAPPY NANKAM Lynda Estella</b>	Néphrologie	Hôpital Laquintinie de Douala

  

SERVICES DECONCENTRES			
DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'ADAMAOUA			
N°	NOMS ET PRENOMS	SPECIALITE	STRUCTURE D'AFFECTION
4.	Madame <b>NGONGANG CHIME Sandrine</b>	Chirurgie Générale	Hôpital Régional de Ngaoundéré

  

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CENTRE			
N°	NOMS ET PRENOMS	SPECIALITE	STRUCTURE D'AFFECTION
DISTRICT DE SANTE DE NKOLNDONGO			
5.	Madame <b>MASSA'A NTUMNOUE Martine Gandhi</b>	Gynécologie/Obstétrique	Hôpital de District de Nkolndongo





**DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EXTRÊME-NORD**

N°	NOMS ET PRENOMS	SPECIALITE	STRUCTURE D'AFFECTION
6.	Madame ZOUNA FOPA Marie Michèle	Radiologie	Hôpital Régional Annexe de Mokolo

**DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU LITTORAL**

N°	NOMS ET PRENOMS	SPECIALITE	STRUCTURE D'AFFECTION
7.	Madame SEUGOUE TOKO Nadège	Médecine du Travail	Délégation Régionale de la Santé Publique du Littoral
8.	Madame TCHUISSANG Madeleine	Endocrinologie	Hôpital Régional Annexe d'Edéa

**DISTRICT DE SANTE DE DEIDO**

9.	Madame TAGNE WINDJA Josiane Muriel	Gynécologie/Obstétrique	Hôpital de District de Déido
----	------------------------------------	-------------------------	------------------------------

**DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD**

N°	NOMS ET PRENOMS	SPECIALITE	STRUCTURE D'AFFECTION
10.	Madame TCHAWA KUCHEU Leattitia	Endocrinologie	Hôpital Régional de Garoua
11.	Madame BRA'YATCHA BIMINGO Noëlle	Ophtalmologie	Hôpital Régional de Garoua

**DISTRICT DE SANTE DE GUIDER**

**DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'OUEST**

N°	NOMS ET PRENOMS	SPECIALITE	STRUCTURE D'AFFECTION
12.	Monsieur NTCHANTCHOU FOSSI Paul Cédric	Chirurgie Générale	Hôpital Régional de Bafoussam
13.	Madame MOGOUN WAFO Ruth Michella	Endocrinologie	Hôpital Régional de Bafoussam

**Article 2 :** Les intéressés sont tenus de rejoindre leur poste d'affectation dans les quinze (15) jours qui suivent la signature de la présente Décision.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera. /-

**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**Ampliations :**

- CAB/MINSANTE/SESP ;
- SG ;
- DRH ;
- HLD ;
- DRSP-AD/CE/LT/NO/OU ;
- SDP ;
- SPMABGS/FCP ;
- Intéressés ;
- Observatoire DRH ;
- Archives/Chronos.



**Dr. MANAOUDA MALACHIE**